

Avis : 13-10

Membres présents et représentés : 08 sur 08 membres à voix délibérative

### Réorganisation du service logistique pour la rentrée universitaire 2013-2014

La proposition complète amendée suivante est soumise au vote des représentants des personnels :

A compter de la rentrée 2013-2014, l'équipe logistique travaillera partiellement en horaires décalés, 3 postes affectés le matin à partir de 6h30 et un poste affecté au service de l'après midi et du soir jusqu'à 18h45.

Le poste du service du soir sera équipé d'un PTI.

Compte tenu des contraintes particulières du poste du service du soir, l'agent qui prendra le poste choisira soit de prendre son service soit à 10h45 avec une pause de 45 minutes et 20 minutes de pause fractionnables, soit de prendre son service à 11h30 avec la pause réglementaire de 20 minutes à prendre en une seule fois.

Ces horaires sont réservés aux postes de l'équipe logistique pour le bon fonctionnement de l'Ecole.

Les autres personnels restent soumis aux obligations de l'arrêté ARTT de l'Ecole et aux plages horaires de travail habituelles.

Avis du CT	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentants des personnels	8	8		

Le Directeur de l'ENSAIT



Jacques Hervé LÉVY

---

DATE D’AFFICHAGE : 05/09 / 2013

---